



COMMUNE DE RIEUPEYROUX

AVIS CONSULTATION

ECHANGE DE TERRAINS A L'IMPERY

Monsieur Dominique MOLINIER souhaite modifier le tracé du chemin rural à l'Impéry. Sur le relevé cadastral, il apparaît qu'une partie de ses bâtiments se trouve sur le domaine public et que la voie communale est, pour partie également, sur la propriété de Mr MOLINIER Dominique.

Pour cet échange, une information du public doit être réalisée par la mise à disposition en mairie des plans du dossier et d'un registre pendant un mois. Cet avis sera également diffusé sur le site de la Mairie.

Les remarques et observations du public pourront être déposées sur le registre, à l'accueil de la Mairie de Rieupeyroux, du 23 septembre 2024 au 23 octobre 2024.



Le Maire.